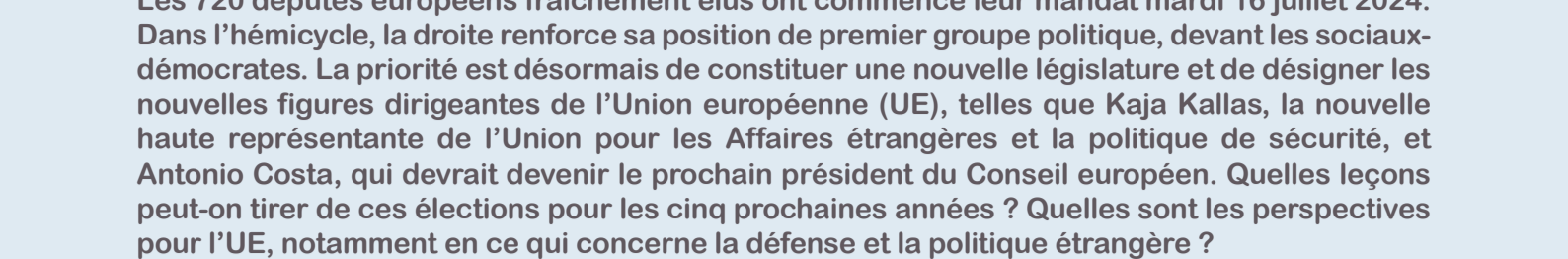


Terres d'Échos #46

LA LETTRE DE CITOYENS & TERRITOIRES GRAND EST

- Juillet/Août 2024 -



Les 720 députés européens fraîchement élus ont commencé leur mandat mardi 16 juillet 2024. Dans l'hémicycle, la droite renforce sa position de premier groupe politique, devant les sociaux-démocrates. La priorité est désormais de constituer une nouvelle législature et de désigner les nouvelles figures dirigeantes de l'Union européenne (UE), telles que Kaja Kallas, la nouvelle haute représentante de l'Union pour les Affaires étrangères et la politique de sécurité, et Antonio Costa, qui devrait devenir le prochain président du Conseil européen. Quelles leçons peut-on tirer de ces élections pour les cinq prochaines années ? Quelles sont les perspectives pour l'UE, notamment en ce qui concernera la défense et la politique étrangère ?

INITIATIVES TERRITORIALES

L'EUROPE : APRÈS LES ÉLECTIONS

Une participation en hausse, l'extrême droite qui progresse et un Parti populaire européen qui conforte son statut de premier groupe. Quels enseignements ?

La droite et la gauche se stabilisent

Le premier enseignement de cette nouvelle composition est la relative stabilité des deux principaux groupes au Parlement européen, qui représentent les familles politiques européennes traditionnelles que sont la droite et la gauche. Le Parti populaire européen (PPE), principal groupe au Parlement européen, reste la première force avec 188 élus (+12), incluant des partis comme Les Républicains (LR) ou la CDU/CSU allemande. L'Alliance progressiste des socialistes et démocrates (S&D), qui rassemble entre autres le Parti socialiste européen (PSE), est la deuxième force, mais en légère baisse avec 136 élus (-3). Siègent notamment dans ses rangs les eurodéputés français du Parti socialiste et de Place publique (PS-PP), ou ceux du Parti socialiste ouvrier espagnol (PSOE).



Percée de l'extrême droite

Autre enseignement important de cette nouvelle composition, le renforcement de l'extrême droite, aujourd'hui partagée entre trois groupes au Parlement européen. Le groupe des Patriotes pour l'Europe, avec des partis comme le Fidesz hongrois et la Ligue italienne, devient la troisième force avec 84 députés, dont 30 élus du Rassemblement national. De leur côté, les Conservateurs et réformistes européens (CRE), la famille politique de la Première ministre italienne Giorgia Meloni (Fratelli d'Italia), voient leur effectif augmenter à 78 députés (+9). 4 Français, issus de la liste de Reconquête aux élections européennes, siègent avec les CRE. Nouveauté de la mandature 2024-2029, le Parlement européen compte trois groupes d'extrême droite. Officialisé le 10 juillet, l'Europe des nations souveraines, composé de grande partie des Allemands de l'AFD, rassemble 25 élus.

Les libéraux et les écologistes dégringolent, la gauche radicale en hausse

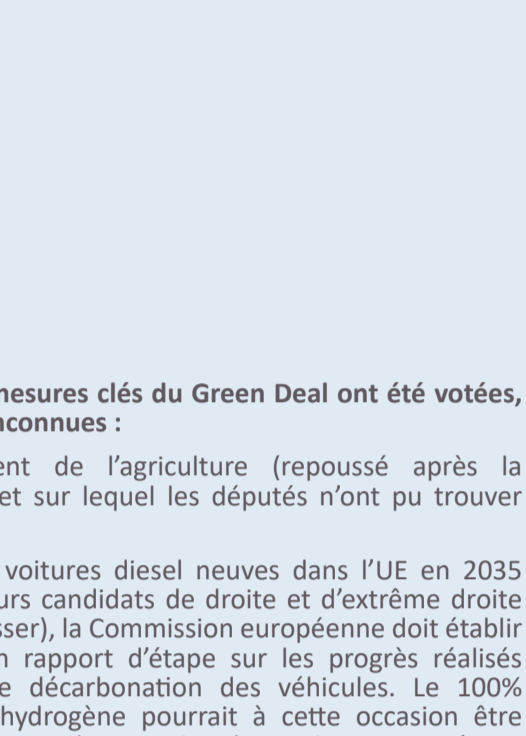
En forte progression lors des élections européennes de 2019, les groupes libéraux et écologistes tombent de haut cette année. Renew Europe perd 25 sièges, passant de 102 à 77 élus. C'est le plus grand recul parmi tous les groupes politiques du Parlement européen. Les libéraux abandonnent donc le statut de troisième groupe politique dont ils bénéficiaient entre 2019 et 2024. Du côté des Verts/Alliance libre européenne (Verts/ALE), la perte est estimée à 18 sièges, soit environ un quart de leurs effectifs. Enfin, la Gauche au Parlement européen (GUE/NGL) perd son rang de plus petit groupe politique. Rassemblant entre autres les élus de La France insoumise (LFI) ou de Die Linke en Allemagne, elle voit son contingent grossir, à 46 eurodéputés contre 37 précédemment (+9).

Quel bilan pour la France ?

En France, sept listes ont dépassé les 5 %. Le Rassemblement national obtient 31,4 % des voix et 30 sièges, suivi de la majorité présidentielle (14,6 %, 13 sièges), du PS/PP (13,8 %, 13 sièges), de La France insoumise (9 sièges), des Républicains (6 sièges), des Écologistes et de Reconquête (5 sièges chacun). Ces 10^{èmes} élections européennes en France sont historiques, au moins pour trois raisons. D'abord, en termes de participation. Après le rebond de 2019, l'abstention a de nouveau reculé pour les élections européennes cette année, près de 51,5 % des électeurs ayant fait le choix de se prononcer lors du scrutin. C'est le score le plus haut depuis 1994, et c'est aussi la première fois que la participation en France dépasse celle du reste de l'UE (51 %).

La Commission européenne, une autre institution renouvelée

Les élections européennes débouchent sur d'autres renouvellements dont celui de la Commission européenne. A l'occasion du Conseil européen des 27 et 28 juin, les dirigeants des États membres se sont mis d'accord sur le poste de président de la Commission européenne en tenant compte du résultat des élections européennes. En effet, la règle veut que le candidat soit issu du groupe politique ayant remporté les élections européennes. Ainsi, Ursula von der Leyen a été réélue présidente de la Commission européenne pour un second mandat de cinq ans (2024-2029). L'Allemagne de 65 ans a recueilli les votes de 401 des 719 députés européens qui composent actuellement cette 10^e législature du Parlement européen, soit une majorité absolue des élus qui siègent à Strasbourg. Ce sera ensuite au tour des autres commissaires européens d'être nommés puis approuvés par le Parlement européen. Pour cela, chaque État membre présente un candidat à un poste de commissaire européen. Chaque candidat sera auditionné par le Parlement qui devra valider ou rejeter les candidatures, puis voter sur l'ensemble du collège de la Commission européenne le 21 octobre.



Le Green Deal en péril : après les élections, quel avenir pour la transition écologique en Europe ?

A l'issue des élections européennes, les mauvais résultats des partis écologistes dans certains pays – la France et l'Allemagne essentiellement – ont été perçus comme un signal de mauvais augure pour le Green Deal, le fameux Pacte Vert constitué de mesures environnementales destinées à permettre aux vingt-sept d'atteindre la neutralité carbone en 2050 (fin des voitures diesel neuves en 2035, taxe carbone aux frontières, doublement de la part des énergies renouvelables, loi sur la restauration de la nature, entre autres). Les Verts chutent en effet à 12 sièges, contre 70 lors de la précédente législature.

De plus, la réélection d'Ursula von der Leyen au poste de présidente de la Commission européenne n'assure pas forcément la poursuite du Green Deal, désigné comme bouc émissaire ces dernières semaines, notamment dans le cadre de la crise agricole, avec plusieurs reculs notables au niveau européen (la disparition du texte sur les pesticides, par exemple). Au sein de l'UE, plusieurs partis européens ont en effet fait de la politique environnementale ambitieuse des vingt-sept la source des problèmes économiques et sociaux des Européens : c'est le « green blaming », une expression qui décrit la tendance à faire de l'écologie le bouc-émissaire de toutes les difficultés. Mais du fait des résultats des européennes en France et en Allemagne, le PPE et ses alliés devront envoyer des signaux aux électeurs européens qui ont voté pour les extrêmes.

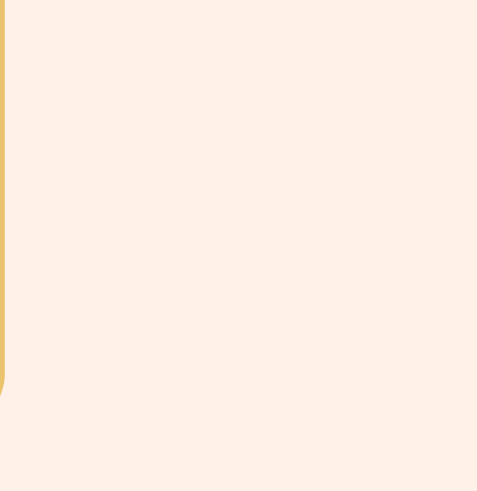
Si l'essentiel des mesures clés du Green Deal ont été votées, il reste plusieurs inconnues :

- le verdissement de l'agriculture (repoussé après la crise agricole et sur lequel les députés n'ont pu trouver d'accord) ;
- sur la fin des voitures diesel neuves dans l'UE en 2035 (et que plusieurs candidats de droite et d'extrême droite veulent repousser), la Commission européenne doit établir avant 2026 un rapport d'étape sur les progrès réalisés en matière de décarbonation des véhicules. Le 100% électrique et hydrogène pourrait à cette occasion être affaibli, compliquant la transition du continent européen ;
- et enfin, la feuille de route climatique de l'UE à mi-parcours : dans un document publié avant les élections, la Commission européenne recommandait de viser en 2040 une baisse nette de 90%. Mais la prochaine Commission issue du scrutin devra soumettre aux États et au Parlement européen renouvelé une proposition législative formelle, décrivant les chemins pour parvenir à cette baisse. Une discussion plus difficile au lendemain du scrutin.

POINT DE VUE

VENT DE DROITE SUR L'EUROPE : QUEL IMPACT DES ÉLECTIONS SUR LA GOUVERNANCE ET LA DÉFENSE ?

Federico Santopinto est directeur de recherche à l'IRIS, en charge du Programme Europe, stratégie et sécurité, spécialisé dans l'interrogation européenne en matière de défense et de politique étrangère.



C&T : Ces élections ont-elles bouleversé le paysage politique européen ?

F.S. : Les élections européennes n'ont pas bouleversé le paysage politique européen comme elles l'ont fait dans certains pays, comme en France ou en Allemagne où l'extrême droite a obtenu des résultats très importants. L'Union européenne est un peu comme un grand paquebot qui avance lentement et qui ne peut pas faire de virages brusques à droite ou à gauche, elle peut virer lentement vers la droite ou vers la gauche selon le vent politique qui souffre. Actuellement, on observe clairement un vent de droite qui souffle, et qui fait virer légèrement ce gros paquebot qu'est l'Union européenne vers la droite, mais sans virage brut. Pourquoi ? Pour la simple raison que les élections européennes sont l'agrégation de vingt-sept élections nationales où les plus et les moins se compensent. Et par exemple, si en France et en Allemagne, l'extrême droite a obtenu des résultats importants dans d'autres pays comme la Pologne, l'extrême droite a obtenu des résultats moins importants, ce qui fait qu'au niveau agrégé, l'extrême droite avance, oui, mais il n'y a pas de raz-de-marée, du moins au niveau du Parlement européen.

C&T : Ces petits changements peuvent-ils rendre le Parlement européen moins gouvernable ?

F.S. : La majorité qui soutient la Commission européenne, l'Allemande Ursula von der Leyen, existe toujours comme elle existait dans la précédente législature. C'est une majorité composée des socialistes, des libéraux et du Parti populaire, c'est-à-dire du centre-droit d'inspiration chrétienne. Cette majorité existe toujours, mais elle est plus restreinte. De plus, traditionnellement, au sein du Parlement européen, il y a beaucoup de francs-tireurs. Donc même si Ursula von der Leyen devrait avoir une majorité théoriquement au sein du parlement européen, il n'est pas impossible qu'elles n'obtiennent pas cette majorité.

C&T : Le renouvellement des postes au niveau de la Commission européenne va-t-il aussi avoir un impact ?

F.S. : Oui, des postes ont aussi changé comme celui de Haut représentant de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité et Kaja Kallas. C'est une personnalité très antirusse et très pro ukrainienne et cela fait penser qu'elle pourrait avoir une politique étrangère de soutien focalisée essentiellement sur le théâtre ukrainien. Néanmoins, le Parlement européen est un Parlement qui est un peu plus à droite et les positions un peu plus conciliantes vis-à-vis de la Russie ou peut-être un peu plus critiques vis-à-vis de l'Ukraine. Donc, on verra quels seront les équilibres qui se formeront dans le futur.

C&T : Quels théâtres pourraient être oubliés ?

F.S. : On pense essentiellement au Moyen-Orient et à la guerre entre Israël et Gaza ou même à d'autres théâtres de crise comme le Sahel, l'extrême-Orient, les conflits entre les deux Corées ou en mer de Chine. Cela peut provoquer d'intenses négociations et une certaine incertitude au sein d'une politique étrangère européenne qui est en général très difficile à formuler du fait qu'elle se base finalement sur des choix qui sont faits à l'unanimité par les États membres et par des pressions du Parlement européen qui toutefois ne peut pas imposer ses vues à cause des traités.

C&T : Quel impact de ces élections sur la politique de défense ?

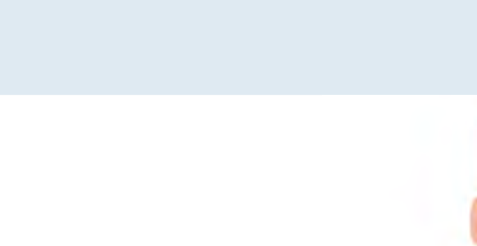
F.S. : En matière de défense, le rôle de l'Union européenne n'initie de la Commission de renforcer le rôle de l'Union européenne en tant qu'acteur de la base industrielle et technologique de défense de l'Union européenne. Néanmoins, le Conseil européen doit trouver des pistes budgétaires pour financer l'industrie de défense au niveau européen, et là, il n'y a pas consensus.

Les options en cours de négociation sont nombreuses. Certains pensent que la France voudrait créer des euro-banques de la défense pour lever de la dette au niveau de l'Union européenne pour financer l'industrie de défense, comme cela a été fait avec le Fond de relance pour financer la relance économique après la crise du Covid. Ceci dit, certains autres pays comme l'Allemagne et les Pays-Bas sont sceptiques concernant cette option puisqu'ils sont réfractaires à l'idée que l'Union européenne puisse lever de la dette. Une autre option qui a été évoquée par Emmanuel Macron est celle de mettre en place une taxation vis-à-vis de certaines grosses sociétés qui font des surprofits pour pouvoir financer les politiques européennes en général et en particulier celle de la défense, mais là aussi il n'y a pas de consensus.

Enfin, une troisième hypothèse est celle de demander aux États membres de contribuer davantage au pot commun du budget européen, mais là aussi, il y a beaucoup de réserves et la présidence hongroise de l'Union européenne qui a commencé le 1^{er} juillet 2024 est fortement réticente à cette idée. Donc sur le front financier, l'Union européenne ne semble pas encore avoir dégagé des pistes pour financer l'industrie de défense, ce qui sera négocié dans le futur, mais ce qui semble être assez compliqué.

L'ÉCHO DES RÉSEAUX

"L'EUROPE DES COMMUNES" : LE SERVICE DE LA COMMISSION EUROPÉENNE EN FRANCE À DESTINATION DES ÉLUS LOCAUX



Selon une enquête réalisée en 2020, 85 % des élus locaux se déclarent peu ou mal informés sur le rôle et les compétences de l'Union européenne. Un défi de taille, alors même que de nombreux programmes de l'UE leurs sont accessibles. C'est pourquoi, la Représentation de la Commission en France a lancé "L'Europe des communes", un service pour accompagner les élus sur les sujets européens qui les concernent. Les élus souhaitent toutefois être mieux informés sur les politiques européennes, leur mise en œuvre dans les territoires et les possibilités de soutien, financier et technique, pour leurs projets locaux. Le Pacte vert est aussi parfois méconnu, alors que ce sont des politiques environnementales qui vont avoir de nombreuses conséquences sur les communes : la législation européenne touche des thèmes très larges : les déchets, l'économie circulaire, le photovoltaïque sur les bâtiments publics, ... De plus, l'interdiction de la vente des voitures thermiques en 2035 dans toute l'Union européenne est un défi en particulier. Cela a envoyé un signal politique très fort et l'UE s'est dotée d'un objectif clair. Le déploiement des bornes de recharge va être crucial pour les collectivités territoriales.

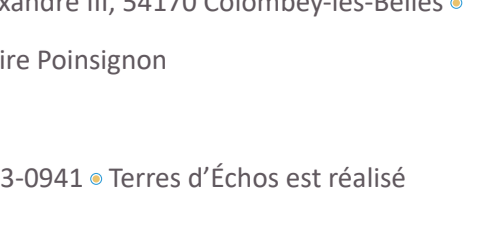
L'idée derrière « L'Europe des communes », relayée par le réseau de centres EUROPE DIRECT est de créer des outils d'information sur l'Europe pour les élus locaux. Cela implique de nombreuses activités et une newsletter et du contenu éditorial dans lequel est décrypté ce qui peut intéresser les collectivités territoriales dans l'actualité européenne : « Quelles sont les conséquences de ce que l'union en Ukraine sur la facture énergétique des communes ou des communautés de communes », « La rénovation énergétique des bâtiments publics : enjeux et opportunités pour les collectivités locales », « Faites rouler votre collectivité à l'électrique avec l'Europe », « Développement urbain durable et inclusif : comment l'Europe peut-elle vous accompagner ? ».

Pierre Louac, chef de la Représentation régionale de la Commission européenne à Marseille : « Il faut garder en tête à la fois les besoins et les compétences des collectivités. Si un maire veut développer une piste cyclable, les financements européens et la législation de l'Union européenne peuvent l'intéresser. Notre rôle est d'être un courroie de transmission. Nous partons de la réalité des maires, des présidents de départements, des communautés d'agglomération et des communautés de communes. »



À LIRE, À ÉCOUTER, À VOIR...

- Retrouvez les derniers articles de l'Europe des communes :
- Aux côtés des États et des collectivités, l'Europe lutte contre la radicalisation
 - Sécurité urbaine et prévention de la délinquance : L'Europe contribue notamment au partage d'expériences entre les territoires européens et soutient le développement de solutions innovantes.
 - PVD : un soutien européen sur mesure pour de petites collectivités plus vertes, soucieuses de revitaliser leur territoire et d'améliorer la qualité de vie de leurs habitants qui sont accompagnées à la mobilisation des financements verts pour leurs projets de transition écologique, économique et sociale.



www Toutes les infos ici !

